

2	ZOOM
3	LE MOT DU MAIRE
4-5	DOSSIER UNE NATURE À PRÉSERVER
6-7	SOLIDARITÉ
8-9	BUDGET COMMUNAL
10	OPPOSITIONS
11	CATALANITÉ
12	AGENDA



NATURE ET ESPACES VERTS

UNE COMMUNE
QUI RESPIRE !

n° 36

Bulletin municipal

Juillet 2026



Pendant plusieurs semaines, les enfants de l'école maternelle Nicolas de Condorcet, sous l'œil avisé de l'artiste Didier Trigliart, ont retroussé les manches pour embellir par la peinture le mur de leur cour de récréation. Cette longue fresque multicolore aux personnages malicieux, est le fruit d'un travail mené de concert avec la directrice Caroline Bailat, l'équipe pédagogique, les Atsem et les parents d'élèves.



Cérémonie du 8 mai 1945 à Las Illas puis à Maureillas, pour se rappeler que la paix est un héritage fragile, que nous avons le devoir de préserver en honorant la mémoire de celles et ceux qui ont résisté, combattu et sacrifié leur vie pour la liberté.



La Communauté de communes du Vallespir a installé son Conseil pour la nouvelle mandature. Jean Vila a été élu 2^e Vice-Président : un engagement fort au service du territoire. Sont également élus conseillers communautaires : Sylvie Simon, Michel Vizern, Stéphane Galan.



Les instances du Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier se sont réunies à la salle du Conseil de Maureillas, déterminées à bâtir un territoire transfrontalier fort et uni.

Saint Jordi, un avant-goût de festivités pour les associations Maureillas sans Frontières, Anella Sardanista, Omnium Cultural (cours de catalan),... qui ont, fin avril, drapé de sang et or, de livres, roses, sardanes et chants, la place de la République. Tradition emblématique de la culture catalane, la Sant Jordi célèbre la littérature et l'amour par l'échange de roses et de livres. Cette fête populaire est née de la légende de Saint-Georges, chevalier du nom de Jordi qui terrassa le dragon, dont le sang versé fit pousser un rosier rouge. Depuis le XX^e siècle, elle célèbre également le Livre et ses métiers.



Avec son nouveau Pumtrack, le Prat de la Farga est devenu un véritable parc de loisirs pour tous. Les officiels s'étaient donné rendez-vous ce dernier week-end de mai pour rappeler la genèse et les financements de cet équipement apprécié de tous. Jean Vila, maire et Luc Panabières, adjoint au maire de Maureillas-Las-Illas, Robert Garrabé, vice-président du Conseil départemental, Julien Barraillé, conseiller régional, Nathalie Regond, présidente du Pays Pyrénées-Méditerranée.



Le mot du MAIRE



Chères Maureillanaises, chers Maureillanais,

La vie de notre commune a été particulièrement marquée ces derniers mois par des événements qui ont suscité émotion, interrogations et parfois tensions. Dans ces circonstances, il me paraît essentiel de rappeler ce qui nous rassemble : notre attachement à Maureillas-Las Illas, à ses habitants et à la qualité du vivre-ensemble qui fait la richesse de notre territoire.

Les événements tragiques qui ont endeuillé le hameau de Las Illas ont suscité une vive émotion au sein de notre commune. Dans le respect de chacun et de la douleur des personnes concernées, nous formons le vœu que le calme, la dignité et l'esprit de concorde prévalent désormais.

Par ailleurs, le tribunal administratif, par son jugement rendu en mai dernier, a rejeté le recours déposé par Stéphane Galan contre les élections municipales du 15 mars 2026. Aucune irrégularité n'ayant été retenue, cette décision confirme la sincérité du scrutin et la légitimité de l'équipe municipale. Sans présumer d'un possible appel, j'en prends acte avec respect pour l'institution judiciaire, essentielle à notre démocratie. Dans un contexte parfois tendu, je forme le vœu que cette décision permette de tourner une page et de nous rassembler autour de l'essentiel. Car l'essentiel, c'est l'action. Et cette action se poursuit chaque jour.

Plusieurs réalisations importantes viennent ainsi d'être livrées, notamment les aménagements de l'avenue des Albères et le Pumptrack, qui contribuent à améliorer notre cadre de vie, la sécurité et les services proposés à la population. D'autres projets suivront dans les prochains mois afin de répondre aux attentes des habitants et de préparer l'avenir de notre commune.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous restons pleinement mobilisés pour poursuivre le travail engagé, dans un esprit de responsabilité, de transparence et de dialogue.

Je vous souhaite un bel été, au rythme des nombreuses animations maureillanaises.

Le Maire, Jean Vila

Paraula de l'ALCALDE

Benvolgudes Morellaneses, benvolguts Morellanesos,

La vida del nostre municipi ha estat especialment marcada aquests darrers mesos per esdeveniments que han suscitat emoció, interrogants i, de vegades, tensions. En aquestes circumstàncies, em sembla essencial recordar allò que ens uneix: el nostre vincle amb Maureillas i Les Illes, amb els seus habitants i amb la convivència que constitueix la riquesa del nostre territori.

Els tràgics esdeveniments que van tocar Les Illes van suscitar una gran emoció al nostre municipi. Amb respecte per tothom i pel dolor de les persones afectades, desitgem que d'ara endavant prevalguin la calma, la dignitat i l'esperit de concòrdia.

D'altra banda, el Tribunal Administratiu, mitjançant la sentència dictada el passat mes de maig, ha desestimat el recurs interposat per Stéphane Galan contra les eleccions municipals del 15 de març de 2026. Com que no s'ha apreciat cap irregularitat, aquesta decisió confirma la transparència del procés electoral i la legitimitat de l'equip municipal. Sense perjudicar una possible apel·lació, en prenc acte amb respecte per la institució judicial, essencial per a la nostra democràcia. En un context de vegades tens, desitjo que aquesta decisió permeti passar pàgina i reunir-nos al voltant d'allò que és essencial.

Perquè allò que és essencial és l'acció. I aquesta acció continua cada dia.

Diversos projectes importants acaben de ser finalitzats, especialment les obres de l'avinguda de les Alberes i el Pumptrack, que contribueixen a millorar la qualitat de vida, la seguretat i els serveis oferts a la població. Altres projectes seguiran en els propers mesos amb l'objectiu de respondre a les expectatives dels habitants i de preparar el futur del nostre municipi.

Amb tot l'equip municipal, seguim mobilitzats per prosseguir la tasca iniciada, amb un esperit de responsabilitat, transparència i diàleg.

Us desitjo un molt bon estiu, al ritme de les nombroses activitats i animacions maureillanenes.

L'Alcalde, Joan Vila



UNE COMMUNE TOUJOURS PLUS VERTE, PLUS BELLE, PLUS DURABLE

MAUREILLAS ET SES HAMEAUX BÉNÉFICIENT D'UN CADRE NATUREL EXCEPTIONNEL.

Avec une superficie d'un peu plus de 42 km², les forêts et milieux semi-naturels occupent cet espace à plus de 80%. Pour autant, la végétation dans nos quartiers est une préoccupation quotidienne, c'est un enjeu de cadre de vie, de climat, de biodiversité.

ZÉRO PHYTO : UNE OBLIGATION... ET UN PROGRÈS

L'usage des produits phytosanitaires est désormais interdit pour toutes les collectivités. Cette règle, souvent méconnue, vise à protéger les sols, l'eau, les insectes pollinisateurs et, plus largement, notre santé. Concrètement, cela signifie que les trottoirs, les pieds de murs ou les espaces publics ne peuvent plus être désherbés chimiquement. Les herbes qui réapparaissent ne sont pas un signe de négligence : elles sont la conséquence directe d'une réglementation protectrice et d'un choix de société.



Passage Marfil

Nos agents municipaux travaillent avec des méthodes alternatives : désherbage manuel ou mécanique, paillage, plantations couvre-sol, gestion différenciée des espaces. Ces techniques demandent plus de temps, plus de présence humaine et parfois plus de patience. Elles permettent cependant de préserver la vie du sol, de limiter l'érosion et de favoriser un cadre de vie plus résilient face aux fortes chaleurs.

Nous entendons les habitants qui souhaitent des trottoirs parfaitement nets ou des espaces uniformément ras. Mais ce modèle appartient au passé. Aujourd'hui, la priorité est de concilier propreté, sécurité et respect du vivant. La présence d'herbes spontanées n'est pas un signe d'abandon : c'est la preuve que notre commune s'adapte, innove et protège son environnement.



vue aérienne du Prat de la Farga

PÉPINIÈRE DÉPARTEMENTALE, PARTENAIRE POUR DE NOUVELLES PLANTATIONS

Chaque année, par convention, le Conseil Départemental met à la disposition de la commune des plants d'arbres et d'arbustes pour embellir nos espaces. Le travail de végétalisation engagé se poursuit en privilégiant des essences adaptées à notre climat local et peu consommatrice d'eau. L'an dernier ont pu être plantés, dans différents secteurs de la commune : 8 chênes liège, 10 arbousiers, 35 lauriers du Portugal, 35 troènes communs, 40 gattiliers, 8 charmes communs, 21 noisetiers, 5 bouleaux verruqueux, 2 mûriers-platanes, soit une campagne de plantations composée de 44 arbres et 120 arbustes.

PLATANES SAUVEGARDÉS AVENUE DES ALBÈRES

Emblématique des larges avenues et des places méridionales, le platane n'est quasiment plus planté en France. Le « platane commun » est sans doute l'un des arbres



les plus reconnaissables en ville, grâce à son étonnante écorce qui s'écaille, mais aussi à sa stature imposante pouvant dépasser les 50 mètres – du moins quand il n'a pas subi d'élagages trop sévères. L'été, son ombrage généreux fait de lui l'allié des allées et terrasses. À Maureillas, nombreux sont les platanes qui ont disparus au fil du temps et des aménagements de voirie. Il n'était pas question que les six platanes de l'avenue des Albères subissent le même sort. Le chantier est terminé et ils trônent en majesté.

UN JARDIN EXTRAORDINAIRE

En cœur de village, un petit chemin sillonne à travers les jardins, mais une grille en fer forgé à l'enseigne colorée « jardin extraordinaire », interpelle. Nous voilà devant le jardin intergénérationnel mis en place par la commune par convention avec un propriétaire. Ce fabuleux outil de partage de la terre permet d'accueillir les enfants des classes de l'école maternelle et de les initier à la découverte grandeur nature de la pousse des légumes, fruits, fleurs,... et même de poules pondeuses. Au cœur de ce cadre naturel et pédagogique, les enfants apportent leur énergie et leur curiosité, tandis que Loïc agent municipal, transmet son savoir et son expérience sous forme ludique et pragmatique qui captive l'attention de tous. L'objectif serait que demain, des jardiniers habitants bénévoles rejoignent ce projet.



Jardin intergénérationnel

LE CANAL COMMUNAL DU COUMOU

C'est au cœur de la forêt, en amont du domaine de La Clapère, que se fait la prise d'eau de la rivière Le Maureillas descendant de Las Illas pour alimenter le canal d'arrosage du Coumou. Construit au 17ème siècle, ce canal qui alimentait les habitants du village en eau, sert aujourd'hui à irriguer les jardins du village et fait ruisseler l'eau le long de nos ruelles historiques, au gré des ouvertures de vannes aux jours dédiés. Le canal du Coumou, c'est la rivière dans la ville, qui nous rappelle le rôle de l'eau bien précieux pour nourrir nos espaces et nos vies.



Canal du Coumou



Plantations de chânes-liège à la Chapelle Saint-Martin

LE CHÊNE-LIÈGE, L'ADN DE NOTRE TERRITOIRE

Une suberaie de plus de cent arbres a été plantée au cours de ces dernières années par les services municipaux, sur le terrain jouxtant la Chapelle Saint Martin de Fenollar. Ce vaste espace de loisirs réarboré est un patrimoine vivant et protecteur pour les générations futures.

Un havre de paix pour se rappeler que le chêne-liège est un arbre typique du bassin méditerranéen, capable de vivre plus de 200 ans, avec la particularité d'avoir une écorce unique appelée liège, que l'on peut prélever sans jamais abattre l'arbre.

La première récolte a lieu vers 25 ans, puis tous les 9 à 12 ans. Chaque prélèvement stimule la régénération de l'écorce : un bel exemple de ressource renouvelable !

En plus de son intérêt économique, le chêne-liège joue un rôle écologique essentiel : il protège les sols contre l'érosion, favorise la biodiversité et résiste particulièrement bien aux incendies. Mais pour en savoir plus, une visite de notre musée du liège, avenue Joffre, s'impose.



LE JACARANDA

Choisi lors du réaménagement de la place de la République, le jacaranda flamboyant est un arbre subtropical originaire d'Amérique du Sud. Il a été largement planté dans nos villes en raison de sa résistance et de sa floraison estivale bleue magnifique et durable.



LA CONVIVIALITÉ AU RENDEZ-VOUS DES QUARTIERS

Pour une 1^{re} édition, le « Rendez-vous des voisins » a réussi son pari ! À l'initiative d'habitants, dans plusieurs de nos quartiers, tables et chaises étaient sorties dans la rue en ce dernier vendredi du mois de mai, pour partager à boire et à manger ce que chacun avait apporté. Une ambiance conviviale pour apprendre à mieux se connaître et créer des liens de convivialité et d'amitié. La proximité dans notre village ce n'est pas qu'un mot c'est de l'action. À refaire !



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Ce service permet aux habitants lors de leurs absences prolongées de demander la surveillance de leur domicile. L'inscription à l'Opération Tranquillité

Vacances permet ainsi d'organiser des patrouilles de police ou de gendarmerie, afin de lutter contre les cambriolages. Vous pouvez faire votre démarche soit en remplissant la fiche disponible à la mairie, soit directement par internet :

► <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/demarches-en-ligne/operation-tranquillite-vacances>

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Une main tendue solidaire

Composée d'élus municipaux et de membres nommés par le maire parmi des personnes candidates participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune, cette instance va œuvrer pendant 6 ans pour soutenir la population qui fait face à une situation sociale vulnérable, mais aussi celle qui a besoin d'accompagnement et d'aide pour effectuer des démarches dans le domaine social et accéder à ses droits. Ses champs d'intervention sont nombreux : seniors, handicap, insertion, logement, famille, prévention de l'exclusion, accès aux droits, aide alimentaire, accès aux soins.



Le Conseil d'Administration du CCAS

Le CCAS est doté d'un budget propre composé essentiellement d'une dotation financière du budget principal de la commune, qui finance des actions et des aides financières, principalement celles mises en place par le précédent conseil d'administration et qui seront toutes reconduites en 2026. Des commissions au sein du conseil d'administration vont se réunir dans les prochaines semaines l'une pour analyser les besoins sociaux actuels de la commune et si besoin, réorienter ou développer les actions et les aides en faveur des priorités issues de ce travail, l'autre pour l'organisation d'événements, notamment la prochaine fête des familles du 17 octobre prochain, co-organisée avec l'Espace de vie sociale « Maison pour Tous » et la Communauté des communes du Vallespir.

L'année 2026 sera par conséquent fondatrice pour le futur projet social du CCAS, redéfini sur la base des besoins diagnostiqués, avec des partenariats à conforter et à développer, en priorisant les actions proposées au travers d'appels à projets des diverses institutions, et ce, afin d'enrichir et de dynamiser l'action sociale de la commune en maîtrisant le budget alloué à cette instance de solidarité individuelle et collective.

Permanence les mardi, mercredi et jeudi après-midi en mairie, prise de rendez-vous recommandée.

Les élus du Conseil municipal : Jany Pageot, Vice-Présidente du CCAS, Adjointe au Maire, Babette Pathier, Adjointe au Maire, Frédéric Sallé, Conseiller municipal, Sylvie Erre-LLareus, Conseillère municipale, Corinne Foucault, Conseillère municipale, Stéphane Galan, Conseiller municipal.

Les membres nommés : Marie Albors, Florence Delprete, Martine Justafre, Maurice Mollfulleda, Nicole Paris, Odile Tissot

► **CCAS : 14 av. du Vallespir** ☎ 04 68 87 52 52



LE FUTUR PROJET SOCIAL

L'Espace de vie sociale, installé à la Maison pour tous prend son rythme de croisière. Il a pour objectif de développer des liens, favoriser le mieux vivre ensemble, valoriser les compétences des citoyens et les impliquer dans la vie de la commune, favoriser l'inclusion sociale pour lutter contre l'isolement. Il compte déjà de nombreuses actions à son actif : ateliers couture, atelier intergénérationnel théâtre et poésie, grainothèque, moments de convivialité, cafés-rencontre, repas partagés,... C'est dans cet esprit



collaboratif que la participation des habitants est sollicitée aujourd'hui, afin d'élaborer ensemble d'ici l'automne le futur projet social, d'écrire la feuille de route des actions à mettre en œuvre au service de tous.

► Espace de vie sociale

☎ 04 68 21 61 27 @ evs@maureillaslasillas.fr

VIGILANCE CANICULE

Le CCAS invite les personnes isolées de 65 ans et plus, en situation de handicap, à se manifester auprès de la Mairie afin de s'inscrire sur le registre canicule. Les habitants s'étant fait connaître seront contactés régulièrement par le CCAS pour s'assurer de leur état de santé tout au long de la période caniculaire.

► Inscription ☎ 04 68 87 52 52

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

- RESTEZ AU FRAIS**
chez soi ou dans un lieu rafraîchi
- BUVEZ DE L'EAU**
sans attendre d'avoir soif
- Mouillez-vous le corps**
- Fermez les volets et fenêtres**
- Privilégiez les activités douces**
- Mangez frais et équilibré**
- Évitez l'alcool**
- Prenez des nouvelles des plus fragiles**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

ALUPRO66
MENUISERIES VICO

RENOVATION
PVC / ALU

FENETRE ALU ET PVC
VERANDAS
PERGOLAS
PORTE ET PORTAIL
STORE

6 Carrer D'En Cavailles - 66160 LE BOULOU
04 68 56 98 19

EL TAP

Cuisine Traditionnelle Planxa

BAR - RESTAURANT
SALLE - TERRASSE

4 Place de la République - 66480 Maureillas
04 68 83 10 41 eltaplebouchon@orange.fr

FAUCON CREATION

GRAPHISME ÉDITORIAL & PRINT
-SUPPORTS CULTURELS, TERRITORIAUX ET JEUNESSE -
PROGRAMMES • CATALOGUES • BROCHURES
ÉDITIONS CULTURELLES • MAGAZINES

Elise Sury-Woloskowsky
06 46 11 90 95
66480 Maureillas-Las-Illas

Ils me font confiance
COM PRESSE PRISMA MEDIA Re-uz



FINANCES COMMUNALES

MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET 2026

LE BUDGET PRIMITIF

Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues pour l'année en cours. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté avant le 15 avril de l'année (avant le 30 avril lors du renouvellement de l'assemblée comme cette année). Par cet acte, le maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année.

Le budget communal est constitué de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement

Elles sont constituées des charges de personnel, de l'entretien et des consommations de fluides des bâtiments communaux et du parc de véhicules et matériel, des achats de matières premières et de fournitures, de la rémunération des prestations de services, des subventions versées aux associations, des intérêts des emprunts.

Les recettes de fonctionnement

Elles correspondent principalement aux impôts locaux, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, services périscolaires, location de salles...) mais également aux dotations versées par l'Etat.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle est quant à elle liée aux projets d'investissement de la commune.

Les dépenses d'investissement

Elles font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériel informatique, de véhicules, de biens immobiliers, de nouvelles infrastructures. Pour les réalisations les plus récentes, on citera pour rappel : la création d'une nouvelle bibliothèque, la réalisation d'un pumtrack, un 3^e court de tennis, les travaux de l'Avenue des Albères, la rénovation thermique des deux écoles... On retrouve également dans cette section le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets.

Les recettes d'investissement

Elles sont principalement constituées par les subventions d'investissement perçues de nos partenaires* pour mener à bien les projets d'investissement, le remboursement de TVA par l'Etat, et les éventuels nouveaux emprunts contractés pour financer les dépenses d'investissement.

***nos partenaires :** Communauté de Communes du Vallespir, Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, Région Occitanie, Etat, Europe, SYDEEL...





Lors du Conseil Municipal du 23 avril, l'assemblée délibérante a adopté le budget 2026



BUDGET 2026 : 4 529 082 €

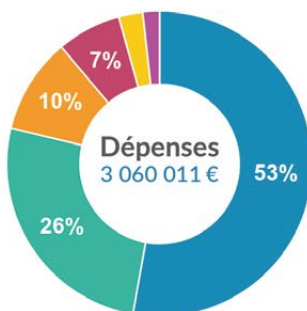
FONCTIONNEMENT : 3 060 011 €

INVESTISSEMENT : 1 469 071 €

Fonctionnement



■ Impôts et taxes :	1 946 709 €
■ Dotations et participations :	454 840 €
■ Produits des services :	299 100 €
■ Excédent antérieur :	277 117 €
■ Autres recettes :	82 245 €



■ Charges de personnel :	1 616 095 €
■ Charges générales :	794 332 €
■ Charges gestion courante :	309 604 €
■ Virement à section d'invest :	208 000 €
■ Intérêts d'emprunts :	77 900 €
■ Autres dépenses :	54 080 €

Projets de la commune

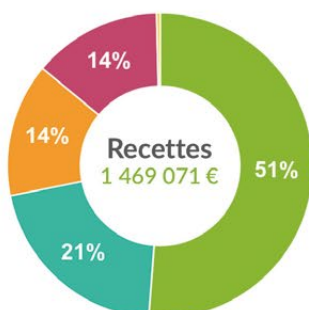


La création du pumptrack, projet phare du territoire

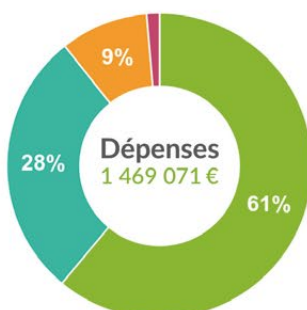
Fiscalité

La volonté de ne pas augmenter la fiscalité locale est un choix fort des élus en ce début de mandat. Pour autant, la maîtrise du budget de fonctionnement reste une priorité nécessaire sur laquelle nous concentrerons tous nos efforts.

Investissement



■ Dotations et subventions :	752 170 €
■ Excédents de fonct capitalisés :	303 487 €
■ Virement de section de fonct :	208 000 €
■ Emprunt :	200 000 €
■ Autres recettes :	5 414 €



■ Dépenses d'équipement :	896 686 €
■ Déficit d'invest reporté :	415 914 €
■ Remboursement du capital :	136 470 €
■ Autres dépenses :	20 001 €



39.18%
Taxe Foncière Bâti



74.45%
Taxe Foncière Non-Bâti



15.80%
Taxe Hab Rés Secondaire

Les orientations du BP 2026

”

L'année 2026, comme souvent lors des années électorales, se caractérise par un budget de transition. En matière d'investissements, ce budget porte d'une part sur le solde des équipements terminés en début d'année (pumptrack ...) et d'autre part, sur la mise en route des projets à venir : opérations de rénovations des réservoirs d'eau potable, poursuite de la réfection de la voirie, équipements liés aux activités de l'Espace de Vie Sociale, ou des activités extra-scolaires



GROUPE UN NOUVEL ÉLAN POUR MAUREILLAS-LAS-ILLAS

À la lecture du budget communal 2026, nous sommes inquiets pour l'avenir de la commune. Il s'agit du premier budget du mandat. Le budget que proposent M. Vila et Mme Simon est un budget qui solde l'année préélectorale, qui solde l'année 2025. Peu de projets en 2026, ou bien d'envergure réduite, pas de projets structurants. Les dépenses de l'année 2025 ont été tellement importantes que nous allons finir de les payer en 2026. Le plan était probablement de mettre le paquet en 2025, dépenser tout ce qui était possible (et même ce qui ne l'était pas encore) et finir de payer en 2026, pour s'assurer de la réélection.

Plus qu'un stratagème habile, il s'agit là d'une manipulation des budgets communaux dans le seul intérêt du candidat Vila. Peu important les priorités criantes dont nous nous sommes fait les avocats au cours de la campagne électorale, les dépenses budgétaires ont été programmées non pas pour mettre en œuvre une gestion communale sérieuse et planifiée au service de l'intérêt général, mais pour privilégier une fois de plus, les intérêts personnels des élus. Le budget 2026 en est malheureusement la victime.

GROUPE POUR MAUREILLAS-LAS-ILLAS

Texte non transmis.

LA FESTA MAJOR

Entrem a l'estiu, temps de vacances, festes, trobades i intercanvis.

Per al nostre poble, l'estiu sempre ha estat lligat a la seva Festa Major: la Festa de Santa Magdalena.

Parlar de la Festa Major és recordar la infància, els àpats familiars, el so de la Cobla, el Llevant de Taula, les grans festes populars i la fira infantil.

La Festa Major és un moment essencial en la vida del poble, i tenim la sort de tenir una «Comissió d'Animacions» que continua promovent aquest esdeveniment. Durant uns dies, el poble es transforma i retroba una vida amb una energia especial. Aquesta festa juga un paper important en la cohesió social, permet que els ciutadans es reunixin, comparteixin experiències i enforteixin els seus vincles.

La Festa Major també està marcada per una certa nostàlgia de les festes d'antany. La generació més gran recorda amb afecte els festes populars, les garlandes de boix que decoraven la Plaça de la República, les mampares de canya que envoltaven l'actual aparcament del Foyer Municipal i les tradicions que van desaparèixer. Recorden amb orgull les reconegudes orquestres que solien passar per Morellàs i Les Illes : «Taib Trumpet», «Gilles Pellegrini», «California», etc...

Aquesta memòria col·lectiva dona a la festa una profunditat especial, és un moment preciós de trobada intergeneracional. La Festa Major esdevé així un pont entre generacions, entre el passat i el present. D'aquesta manera, continua sent un símbol viu de la identitat i l'ànima del nostre poble.



*La fête sur la place de la République. (Collection R. Véhi).
Extrait du livre de Pierre Cantaloube*



*La fête sur la place de la République. (Collection R. Véhi).
Extrait du livre de Pierre Cantaloube*

LA FESTA MAJOR

Nous rentrons dans l'été, période de congés, de festivités, de rencontres et d'échanges.

Pour notre village, l'été est lié depuis toujours à sa Festa Major : la Fête de la Sainte Madeleine.

Evoquer la Festa Major, c'est se remémorer des souvenirs d'enfance, des repas de famille, le son de la Cobla, le Llevant de Taula, de grands bals populaires et la fête foraine pour les plus jeunes.

La Festa Major est un moment essentiel dans la vie du village, et nous avons beaucoup de chance d'avoir un « Comité d'Animation » qui continue à porter cet évènement. Pendant quelques jours, le village change de visage et s'anime d'une énergie particulière. Cette fête joue un rôle important dans la cohésion sociale, elle permet aux habitants de se retrouver, de partager et de renforcer les liens.

La Festa Major est aussi marquée par une certaine nostalgie des fêtes d'antan.

Les anciens évoquent avec émotion les bals d'autrefois, les guirlandes de buis qui décoraient la Place de la République, les canisses qui entouraient l'actuel parking du Foyer Municipal et les traditions disparues. Ils se souviennent avec fierté des orchestres, de renom qui faisaient étape à Maureillas-Las Illas : les « Taib Trumpet », « Gilles Pellegrini », « California » etc.

Cette mémoire collective donne à la fête une profondeur particulière, c'est un moment de rassemblement intergénérationnel précieux. La Festa Major devient alors un pont entre les générations, entre passé et présent. Ainsi, elle reste un symbole vivant de l'identité et de l'âme de notre village.



AGENDA

Maureillas · Las Illas

JUILLET

- 03/07 ➤ Exposition Caroline Cavalier - Musée du liège
- 04/07 ➤ Fête de la Bière par le Comité d'Animations - Prat de la Farga
- 07/07 ➤ Don du sang - Foyer municipal
- 14/07 ➤ Fête Nationale
- Du 17 au 19/07 ➤ Festa Major (Comité d'Animations/Commune) - Prat de la Farga
- 20/07 ➤ Cinéma en plein air « Chasse Gardée 2 » - Parvis de la Mairie
- 25/07 ➤ Bal du Tennis Club - Prat de la Farga

AOÛT

- 01/08 ➤ Bal des P'tits Pirates - Prat de la Farga
- 08/08 ➤ Castalfest - Bal du Comité d'Animations - Prat de la Farga
- 15/08 ➤ Festa Major de Las Illas (Las Illas Future/Commune)
- 17/08 ➤ Cinéma en plein air « Cocorico2 » - Parvis de la Mairie
- 21/08 ➤ Bal de l'ASM (Association Sportive Maureillanaise) - Prat de la Farga
- 22/08 ➤ Ballade d'Estiu (Anella Sardanista)
- 29/08 ➤ Moteurs en fête (rassemblement de véhicules anciens)
Bal du Comité d'animations - Prat de la Farga

SEPTEMBRE

- 04/09 ➤ Exposition Association Colorine - Musée du liège
- 12/09 ➤ Forum des Associations + accueil des nouveaux arrivants - Place de la République
- 20/09 ➤ Vide-greniers des Petits Pirates - Prat de la Farga

Liste non exhaustive. Le programme définitif sera communiqué prochainement à la Maison Pour Tous ou sur le site de la mairie.

INFOS PRATIQUES

- > Mairie : 14 avenue du Vallespir, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le mercredi matin). Tél. 04 68 87 52 52 - mairie@maureillaslasillas.fr
- > Maison pour tous : 1 rue des Clous, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél. 04 68 21 61 27 - maisonpourtous@maureillaslasillas.fr
- > Police municipale : Tél 04 68 87 52 56
- > Musée du Liège : Jusqu'au 30 juin, tous les jours (sauf le mercredi) de 14h30 à 17h30. Juillet et août : tous les jours de 14h30 à 19h00
- > Chapelle St Martin de Fenollar : jusqu'au 30 juin, tous les jours (sauf le mercredi) de 14h30 à 17h30. Juillet et août : tous les jours de 14h30 à 19h00



Retrouvez-nous sur www.maureillaslasillas.fr